



COMMUNE DE FARGES

PROCÈS-VERBAL VALANT COMPTE-RENDU

Conseil Municipal n° 21 - Séance du 05 juillet 2022

Celui-ci s'est réuni au Refuge de Pré Bouillet, Route du Col du Sac, 01550 Farges, après convocation envoyée le 30 juin 2022, sous la Présidence de Monique GRAZIOTTI, Maire.

Présents : GRAZIOTTI Monique – LUCK Guillaume – ZEIGER Véronique – BESTMANN Patrick – DIEUDE Benjamin - BILLON-BRUYAT Raphaël - ROUAULT Steven - CHASSAGNE Huguette

Absents excusés : DEFUIDE Dorianne - BADANO Vanessa - BERGES Sébastien - EWERT Birgit

Absents : LEVEUGLE Isabelle

1. Conseil Municipal :

Désignation de la secrétaire de séance : ZEIGER Véronique

Procès-verbal N° 20 : sans remarques

Accepté à l'unanimité

2. Communauté d'agglomération du Pays de Gex : les comptes rendus des réunions sont disponibles sur le site de la CAPG et au secrétariat de la Mairie.

3. Urbanisme : ont été reçues les demandes d'urbanisme :

DP : BLANC Kévin, KLARA SAS, MATRAT Olivier, DA ROSA Miguel, BELABBAS Linda

PC : BLANC Christophe, PLANCHAT GAILLARD Nicolas

DÉLIBÉRATIONS :

- **Demande des locataires pour une prise en charge des dépenses d'énergie** : à la suite de la hausse des coûts due à la situation mondiale actuelle, des locataires ont demandé une prise en charge par la Mairie des dépenses supplémentaires d'énergie. La situation étant la même pour tous les administrés, il est convenu que la Mairie n'entrera pas en matière sur cette question.
Accepté à l'unanimité
- **ONF : demande de subvention pour les travaux de la parcelle n° 11** : les travaux pour la parcelle n° 11 peuvent faire l'objet d'une subvention. Pour cela une délibération doit être prise par le Conseil Municipal autorisant Mme la Maire à faire cette demande auprès de Sylv'Acctes Rhône Alpes.
Accepté à l'unanimité
- **Décision modificative n° 02-2022** : la Commune bénéficie d'une recette supplémentaire sur les coupes de bois d'un montant de 23'830.00 €. Cette dernière est investie en dépenses pour l'entretien bois et forêts pour un montant de 16'390.00 € et 7'240.00 € en entretien de la voirie.
Accepté à l'unanimité

DIVERS :

- ❖ **Suivi des chantiers de la voie verte, du carrefour et du périscolaire** : Voie verte - M. S. Rouault fait part du manquement de propreté du béton des piquets en bois des barrières de la Voie Verte (surtout au niveau du pont de la déviation). Un message sera fait à qui de droit pour régler ce problème. L'ensemencement des bas-côtés est en cours (pousse en plusieurs étapes).
Carrefour : pour être en conformité avec la réglementation en vigueur, les carottages du goudron ont été effectué et analysé. Le rapport indique qu'il n'y a pas d'amiante, mais qu'une couche d'HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques) a été décelée. L'entreprise devra donc équiper ses ouvriers en conséquence.
Périscolaire : l'escalier a été posé, les placards vont suivre. La fin des travaux est toujours prévue semaine 30/2022.
- ❖ **Rue Charles Jaquinod** : la réflexion se pose de mettre le trottoir sur le côté gauche de la rue puisque celle-ci serait mise en sens unique. Un état des lieux va se faire avec le bureau Aintegra début du mois de juillet 2022 pour voir les différentes options.
- ❖ **Référant ambroisie** : personne n'a la possibilité de suivre ce dossier.
- ❖ **Rue de la République** : la Mairie va demander à la Régie des Eaux une vérification des colonnes EP et EU.
- ❖ **Enedis** : annonce une coupure d'électricité le 11.07.2022 pour élagage.

- ❖ **Renforcement électrique NEOWI** : ces travaux devraient démarrer en juillet et se poursuivre pendant les vacances scolaires pour limiter, le plus possible, les désagréments auprès des bâtiments communaux de la route de Pougny.
- ❖ **Départs d'agents** : Mme Nathalie HENROT, agent administratif en charge de l'accueil, a fait part de sa décision de partir à la mairie de Collonges. Une annonce a été mise pour son remplacement. A la Police Municipale se sont Georges GIANESELLO qui a laissé son poste pour un autre plus près de chez lui et Astrid PASINI qui part en Charente-Maritime où son mari a été muté. Là aussi, des recrutements sont en cours.

Séance levée à 20 h 55

La secrétaire de séance,
Véronique ZEIGER




La Maire,
Monique GRAZIOTTI


